

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 : 3		dont 1 DGS : 1 H		DGAS : 2 DONT 1 F et 1 H		DGST : 0	
						Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F	
(B) N° de département :	93	(E) Nominations en 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
BAGNOLET	commune	DGS	1	0	DGS	1	
		DGAS	1	1	DGAS		
		DGST	0	1	DGST		1
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	2	2	Total par sexe en 2023	1	1
					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS		
					DGAS	1	1
					DGST		
					Expert de haut niveau- Directeur de projet		
					Total par sexe années antérieures	1	1
					(H = F + G) Total primo par sexe	2	2
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	2	2